

ARRÊTÉ DU MAIRE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

ARRÊTÉ N° AR_2023_2838_CC

**TRAVAUX BNG :
PHASE D'ENROBES STATION GAMBETTA**

DU 10 AU 13 JUILLET 2023

**RUE GAMBETTA
RUE DU DOCTEUR CHARCOT
RUE DES MAÇONS**

**SUR LA COMMUNE DÉLÉGUÉE
D'ÉQUEURDEVILLE-HAINNEVILLE**

6. Libertés publiques et pouvoirs de police
6.1 Police Municipale

Le Maire de la ville de Cherbourg-en-Cotentin,
 VU le Code Général des Collectivités territoriales, et notamment les articles L 2212-1 et suivants et les articles L 2213-1 et suivants,
 VU le Code de la route, notamment les articles R417-10 et L325-1 et suivants,
 VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1 – 8^{ème} partie – signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992,
 VU le règlement de voirie de l'ex Communauté urbaine de Cherbourg du 29 mars 1989 et notamment les articles 25, 26 et 27,
 Vu l'arrêté n° AR_2022_3724_CC du 12 octobre 2022 portant sur les délégations de fonction et de signature attribuées aux adjoints au Maire, aux maires délégués et aux conseillers municipaux délégués, complété par l'arrêté n° AR_2023_0211_CC du 17 janvier 2023,
 VU la demande de l'entreprise EUROVIA pour le compte de la CAC en date du 23.06.2023,
 Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des personnes pendant la durée des opérations,

ARRÊTÉ DU 10 AU 13 JUILLET 2023 (DE JOUR ET DE NUIT)

ARTICLE 1 – RUE GAMBETTA – RUE DU DOCTEUR CHARCOT - RUE DES MAÇONS (voir plans)

Entreprises concernées par le présent arrêté et susceptibles d'intervenir sur le chantier : EUROVIA/MASTELLOTTO/SERVICAD/ainsi que leurs sous-traitants, notamment SPAMI/SIGNATURE/BRILLANCE BETON ; les entreprises pour le lot EPU/SLT : BOUYGUES ES/SARLEC/CITEOS/FARECO, ainsi que les entreprises pour le lot APA : VALLOIS et VALBOIS.

Rues barrées la nuit du 12 au 13 juillet 2023 (fermeture totale de 20h00 à 6h30) :

- rue Gambetta (après le parking Gambetta ; à l'intersection avec la rue des Trois Hangars ainsi qu'à l'intersection avec le bd de la Saline),
- rue des Maçons (à l'intersection avec la rue Victor Hugo),

Rues en sens unique du 10 au 13 juillet 2023 (de 07h00 à 18h00) :

- rue Gambetta sens Nord/Sud (de la rue Gambetta vers la rue des Maçons),
- rue des Maçons sens Nord/Sud (de la Saline vers les Fourches).

La rue du Docteur Charcot sera mise en double sens (accès par la rue Victor Hugo) et barrée à l'intersection avec la rue Gambetta, du 10 au 13 juillet 2023 (riverains uniquement)

Le **stationnement** de tous les véhicules est interdit rue du Docteur Charcot :

- de l'entrée de la rue jusqu'au n° 7 (afin de permettre les demi-tours des véhicules),
- devant les n° 32, 36 et 40 (afin de permettre le croisement des véhicules).

Les entrées et sorties du parking des Magnolias se feront par la rue des Maçons, l'entrée du parking par la rue Gambetta sera barrée.

Le passage, la sécurité des piétons et la circulation des véhicules doivent être maintenus en permanence (3 mètres de largeur minimum pour les véhicules de secours).

Numéro SIRET entreprise : 55206173100097

ARTICLE 2 – Les véhicules en infraction au présent arrêté pourront être enlevés et mis en fourrière aux risques et frais des contrevenants.

ARTICLE 3 – La signalisation et la pré-signalisation des lieux seront mises en place par l'entreprise EUROVIA, responsable des opérations qui assurera par ailleurs la protection et le balisage du chantier. Il appartient également à l'entreprise pétitionnaire de mettre en conformité avec l'arrêté la signalisation de police existante (masquage de panneaux etc...). Le présent arrêté devra être affiché sur le lieu des opérations conformément à la réglementation en vigueur, à moins de 1,80 m du sol.

ARTICLE 4 – Le présent arrêté ne donnera lieu à la perception d'aucune redevance.

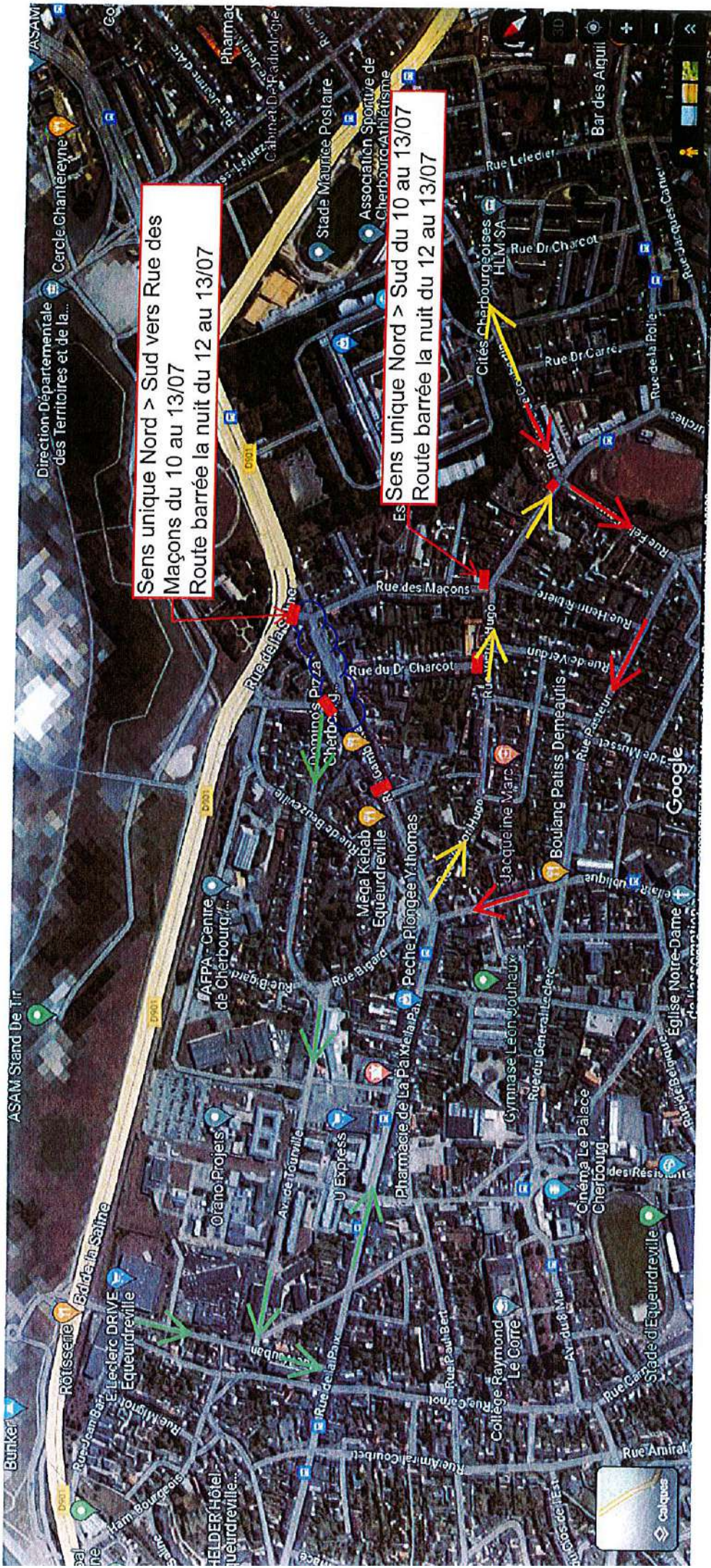
ARTICLE 5 – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant le maire ou contentieux devant le Tribunal Administratif (3, rue Arthur LE DUC - 14000 CAEN), dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 6 – Le Directeur Général des Services, la Directrice Générale du Pôle patrimoine et cadre de vie, la Commissaire Centrale de police et le service de la police municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le 30 juin 2023,

**Pour le Maire et par délégation
Le Maire adjoint,
Pierre-François LEJEUNE**



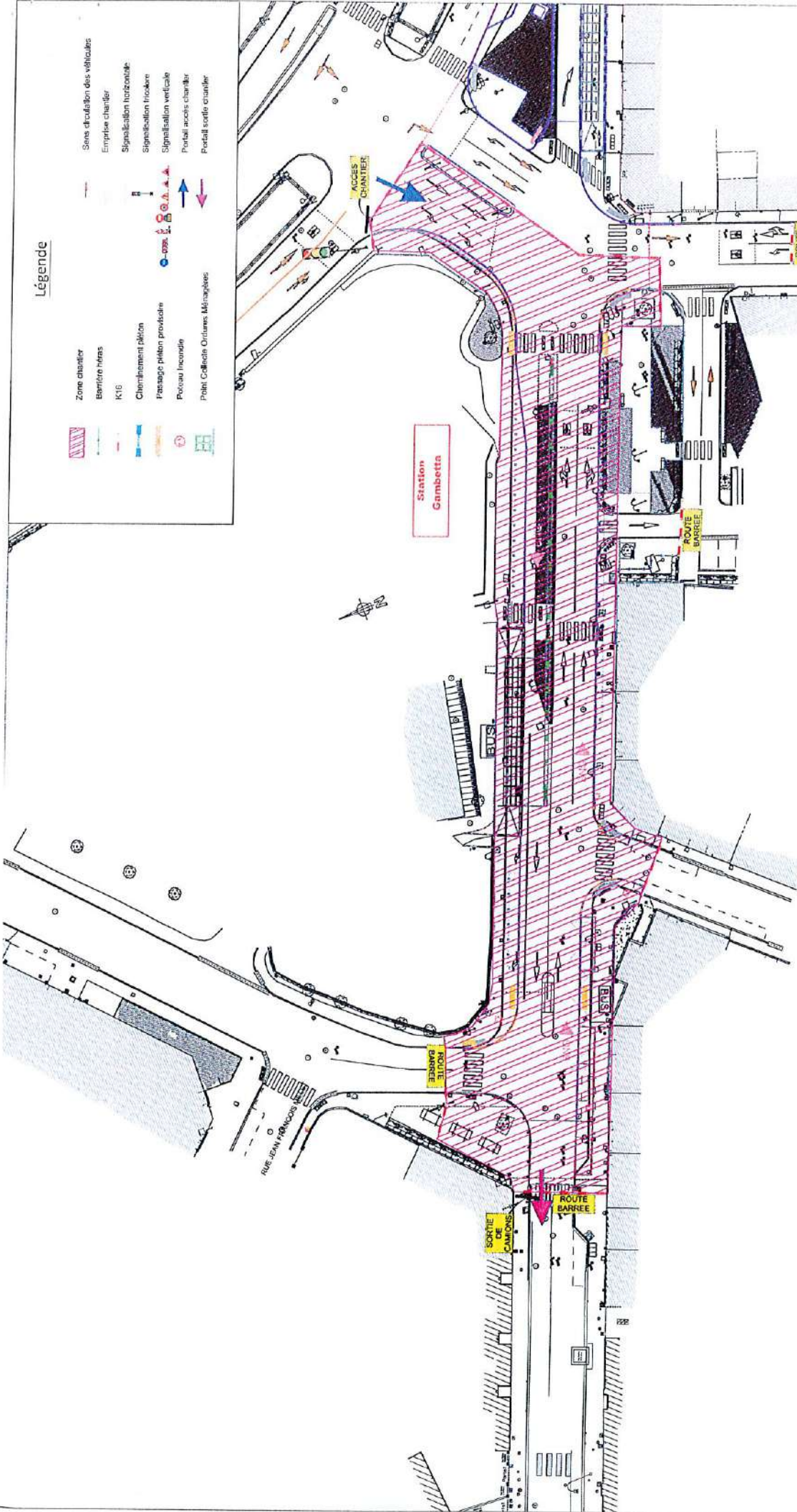


Sens unique Nord > Sud vers Rue des
Maçons du 10 au 13/07
Route barrée la nuit du 12 au 13/07

Sens unique Nord > Sud du 10 au 13/07
Route barrée la nuit du 12 au 13/07

Légende

- Zone chantier
- Barré/méris
- K16
- Cheminement piéton
- Passage piéton provisoire
- Projet de trottoir
- Point Calade Orives Métrages
- Sens circulation des véhicules
- Emprise chantier
- Signalisation horizontale
- Signalisation trottoire
- Signalisation verticale
- Portail accès chantier
- Fermeture chantier



Phase Enrobé 1 :
 Rabotage 3 Hangars + Rue des Maçons
 Mise à la Côte Tampons Voirie
 Lundi 10 Juillet

BNG - CHERBOURG
PLAN D'EXECUTION
PLAN DE PHASAGE Rue Gambetta
Phase Enrobé 1 1/500°



EMETTEUR

Projet	BNG	Phase	EXE	Emetteur	EN1	Domaine	PHA	Type de doc	PLA	Localisation	S14	Numéro Doc	2208	Format	A3
													Inclure	G	

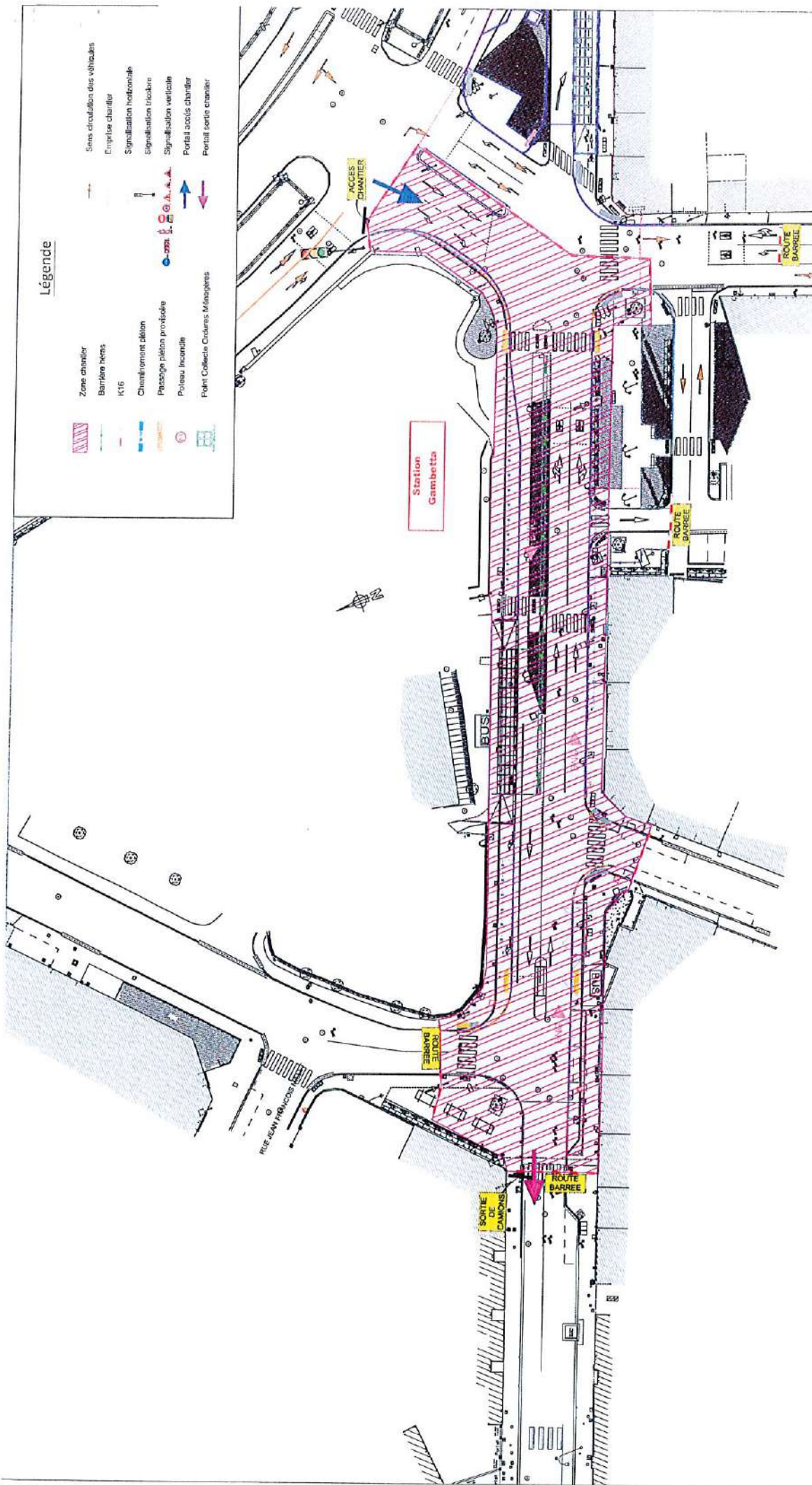
leCotentin
Département de la Manche

sce
ateliersup+

sce
Aménagement
& environnement

C&P
Carpentier

Indice	Modifications	Date	Dessiné par	Vérifié par	Approuvé par
A	Prémiers Action	05/12/2022	ABE	NBS	GMD
B	Modifications Date Planning Travaux	02/02/2023	ABE	NBS	GMD
C	Rechts selon Remarque MCE	07/02/2023	ABE	NBS	GMD
G	Modification Date Planning Travaux	21/06/2023	ABE	NBS	GMD



Phase Enrobé 2 :
Grave Bitume + Mise à la Côte
Mardi 11 Juillet

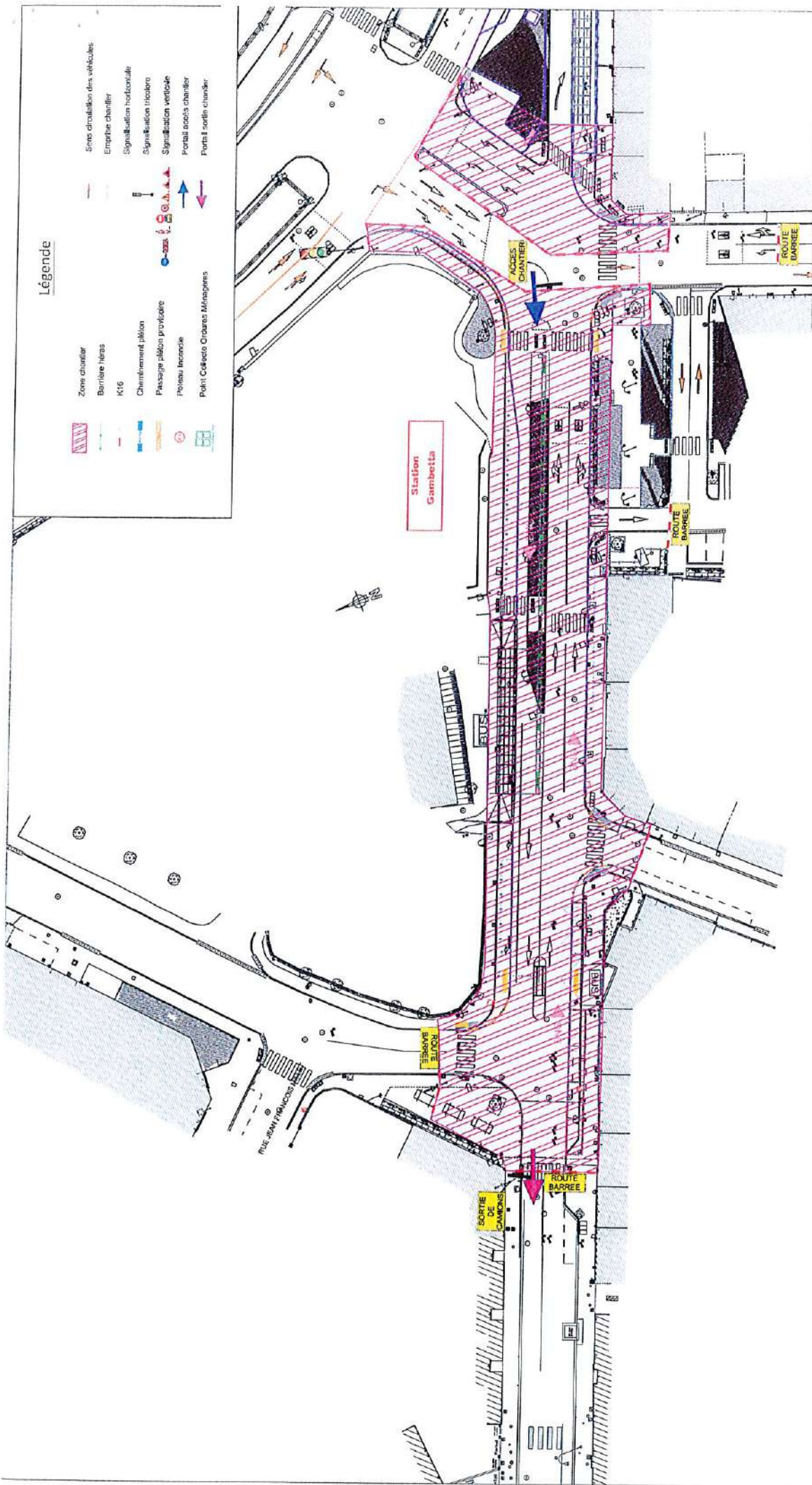
EMETTEUR

BNG - CHERBOURG
PLAN D'EXECUTION
PLAN DE PHASAGE Rue Gambetta
Phase Enrobé 2 1/500°

Projet	BNG	Phase	EXE	Emetteur	EN1	Domaine	PHA	Type de doc	PLA	Localisation	S14	Numero Doc	2203	Format : A3	Indice	G
--------	-----	-------	-----	----------	-----	---------	-----	-------------	-----	--------------	-----	------------	------	-------------	--------	---

Date	Dessiné par	Vérifié par	Approuvé par
00/12/2022	ABE	NBS	GMD
02/02/2023	ABE	NBS	GMD
07/02/2023	ABE	NBS	GMD
21/06/2023	ABE	NBS	GMD

Indice	Modification	Première édition	Modification Date	Planing Travaux	Révisé selon Remarque MOE	Modification Date	Planing Travaux
A							
B							
C							
G							



Phase Enrobé 3 :
 Rabotage Demi Carrefour + Mise à la Côte
 Mercredi 12 Juillet

BNG - CHERBOURG
 PLAN D'EXECUTION
 PLAN DE PHASAGE Rue Gambetta
 Phase Enrobé 3 1/500°

EMETTEUR

EUROVIA
 mastelotto TP

Servicad
 Ouest IDF

Projet	BNG	Phase	EXE	Emitteur	EN1	Domaine	PHA	Type de doc	PLA	Localisation	S14	Numero Doc	2208	Format : A3	Indice	G
											Echelle : 1/500					

Date	Dessiné par	Vérifié par	Approuvé par
05/12/2022	ABE	NBS	GMD
02/02/2023	ABE	NBS	GMD
07/02/2023	ABE	NBS	GMD
21/06/2023	ABE	NBS	GMD

	Modifications Première édition Modification Date Planning Travaux Révisé selon Remarques MOE Modification Date Planning Travaux
A	
B	
C	
G	

